Maroc : une compagnie accusée de ne pas vouloir transporter des Subsahariens

31/10/2019 | Aucune restriction n’a été imposée aux ressortissants subsahariens désireux de voyager à travers le Maroc. C’est du moins ce qu’affirme la **Compagnie de Transports au Maroc (CTM).**

« Aucune mesure de la sorte n’a été donnée à quelque partie que ce soit pour les déplacements individuels des ressortissants subsahariens, que ce soit par leurs propres moyens ou via les moyens de transport en commun », indiquent des sources au média, Le360, pour couper court aux informations diffusées à grande échelle sur les réseaux sociaux, dans ce sens.

Toutefois, la compagnie reconnaît avoir pris quelques mesures pour lutter contre l’immigration clandestine et les réseaux criminels. Elles concernent certains ressortissants subsahariens qui louent des autocars pour se rendre en groupes dans les zones frontalières, avec l’intention de mener des opérations d’immigration clandestine.

Selon les mêmes sources, l’interdiction des déplacements en groupes vers les zones frontalières est également valable pour les étrangers résidant au Royaume de manière illégale mais aussi pour les ressortissants marocains.

Source : https://www.bladi.net/ctm-transport-subsahariens,61015.html